

ORDONNANCE COLLECTIVE

Objet : Initier l'administration du butylbromure d'hyoscine (BUSCOPAN) lors d'imagerie gastrointestinale : entéroscan et colonoscopie virtuelle

| | Version antérieure | Dernière version |
|---|--------------------|--|
| Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire | | 2024-11-25 2024-11-06 2023-12-21 |
| Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes | | 2024-12-11 |

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les technologues en imagerie médicale du CIUSSS de la Capitale-Nationale exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

| X | Directions | Secteurs (préciser) |
|---|--|---|
| | <i>Direction de santé publique (DS Publique)</i> | |
| | <i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i> | |
| | <i>Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)</i> | |
| | <i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i> | |
| | <i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DITSA et DP)</i> | |
| | <i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)</i> | |
| | <i>Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)</i> | |
| X | <i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)</i> | Imagerie médicale Baie-Saint-Paul, La Malbaie, Portneuf |
| | <i>Direction des services professionnels (DSP)</i> | |
| | <i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i> | |

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager adulte devant subir un entéroscan ou une colonoscopie virtuelle.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

INDICATIONS

Pour permettre de meilleures images à la numérisation en provoquant un relâchement de la musculature de l'intestin et ainsi diminuer le mouvement péristaltique de l'intestin.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Limiter les spasmes gastro-intestinaux lors de l'examen.

CONTRE-INDICATIONS

- Glaucome à angle fermé non traité
- Allergie ou intolérance antérieure au butylbromure d'hyoscine (se référer aux consignes particulières ci-bas)
- Myasthénie grave

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Directives

- Injecter butylbromure d'hyoscine 20 mg par ml intraveineux direct non dilué à une vitesse de 20 mg par minute
- Débuter la colonoscopie virtuelle ou l'entéroskan immédiatement après l'injection
- Référer au document « Cahiers de procédures – imagerie médicale »

Consignes particulières

- Si usager avec problème de prostate, remettre le dépliant d'information « Injection Buscopan »
- L'allergie au butylbromure d'hyoscine est rare, elle se manifeste au niveau cutané et rarement respiratoire
Si réaction, appliquer le protocole d'allergie (Protocole relatif à la gestion des allergies, PR-PO-64-02)

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT OU L'IPS

Non applicable, en cas de doute procéder avec ordonnance individuelle.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Sylvie Dubé, chef des services ambulatoires spécialisés et des services diagnostiques de Portneuf

Yolaine Dubois, pharmacienne

Andrée-Anne Jobin, pharmacienne

Caroline Lavoie, technologue en imagerie médicale, assistante au supérieur immédiat

Sylvia Legros, technologue en imagerie médicale, assistante au supérieur immédiat

Line Lizotte, cheffe des services diagnostiques, imagerie médicale, électrophysiologie

Yves Loisel, radiologiste

Roc Turcotte, radiologiste

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Radiologiste de l'imagerie médicale Baie-Saint-Paul, La Malbaie et Portneuf.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Radiologiste de l'imagerie médicale Baie-Saint-Paul, La Malbaie et Portneuf

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique

Mme Sandra Racine

2024-12-11

Date



Directrice des services multidisciplinaires,

Mme Isabelle Simard

2024-12-11

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDPSF, Dr Yvan Gauthier

2024-12-11

Date